

Lettre à mes compatriotes - N°

30 le 14 juillet 2008

Chers Valdôtains,

« *Errare humanum est, perseverare diabolicum* »

Voici un petit conte :

Un jour, un jeune berger, pas encore un homme, mais déjà bien curieux, voulut comprendre ce que son grand père entendait par une phrase répétée deux fois à son fils dans une discussion qui n'en finissait pas :

« *Errare humanum est, perseverare diabolicum* ».

Le grand-père avait bien essayé d'expliquer au petiot, mais, fort en locutions latines, il ne l'était pas en pédagogie. Les gens ne le comprenaient pas souvent et alors il passait immédiatement à une démonstration. Ainsi procéda-t-il.

Cette famille se trouvait depuis toujours devant un handicap sérieux dû à une excroissance énorme de la montagne qui séparait deux beaux alpages, contraignant le vacher et son cheptel à un fastidieux détour pour passer du premier alpage au second. L'idée de forer un passage dans cette immense roche, avait été abandonnée par les aïeux ainsi que par les contemporains et la gêne persistait.

Comme le petit-fils insistait pour comprendre cette locution latine, le grand-père préleva dans son atelier un martelet à casser les pierres, se saisit d'un crayon gras qui traînait sur l'établi et alla placer son petit-fils devant l'énorme roche. Là, il lui demanda s'il savait ce qu'il y avait de l'autre côté, et le berger répondit : « *Oui, notre deuxième alpage* ». Alors le grand-père traça avec son crayon gras une belle ouverture sur la roche, mit le martelet entre les mains de son petit-fils et lui demanda de percer cette montagne afin de permettre à la famille et au cheptel de passer sans encombre de l'autre côté. Sur ce, il laissa son petit-fils devant la montagne et rejoignit la demeure familiale.

Une demi-heure plus tard le berger revenait en se lamentant : « *cette mission est impossible !* »

Le grand-père finissait de déjeuner. Enfin restauré, il prit son petit-fils par la main et retourna le placer devant le rocher, en lui confiant la même mission. Le petit revint quelques instants plus tard accumulant les lamentations. Le grand-père recommença une troisième fois. Alors, le gamin regimba. « *Ce n'est pas possible, tu persévères et tu te trompes !* »

« *Bien, mon petiot ! Tu viens de comprendre la signification d' « Errare humanum est, perseverare diabolicum », répliqua le grand-père. « En te demandant à trois reprises de percer la montagne avec un martelet à casser la pierre, pour mettre fin au détour obligatoire que la famille subit depuis toujours, mon espoir était humain, mais pas réalisable avec les moyens en notre possession. Insister était donc diabolique. »*

« *J'ai compris* » s'exclama le jeune berger : « *c'est un désir « humanum » que de vouloir percer cet immense rocher, mais c'est « diabolicum » d'insister puisque nous n'avons ni les moyens techniques ni les moyens financiers pour accomplir cette immense tâche. »*

Et notre région ?

Ne sommes-nous pas dans notre droit, nous, les Valdôtains, de raisonner comme ce berger, lorsque nous voyons, pour la troisième mandature consécutive, notre Conseil Régional, constituer une commission « *Institutions et Autonomie* », la doter d'un président et de 10 membres actifs (1), pour, là aussi, forer une montagne impossible ? Car enfin les précédentes mandatures ont travaillé, elles ont étudié, elles ont consulté, elles ont essayé d'arriver à des conclusions, mais toujours en vain.

Les Présidents du gouvernement régional se sont succédés, Dino Viérin, Charles Perrin, Luciano Caveri, et rien n'est sorti de ces fameuses commissions. Parler d'incompétence serait incorrect et certainement injuste, mais alors une question se pose : pourquoi persister ? Notre Conseil régional, n'est-il pas placé, comme le jeune berger, devant une mission impossible ?

Les moyens techniques et financiers ne manquent pourtant pas, l'excroissance de notre exemple n'est pourtant pas insurmontable, Alors que se passe-t-il ? Doit-on aboutir à la conclusion « *perseverare diabolicum* » ou bien se demander si la façon d'aborder la question de nos institutions et de notre autonomie, est correctement abordée ? Peut-être a-t-on choisi le petit bout de la lorgnette ?

Question principale : **Sommes-nous des Valdôtains ou autres ?**

Si certains prétendent que nous sommes autres, alors nous devons contester et répondre : nos ancêtres furent d'abord les Salasses ; puis l'invasion romaine étant survenue, après la défaite des Salasses à Mazzè (141 av.J.C.), le territoire Salasse a été coupé en deux. Une partie, correspondant grosso modo au Canavais d'aujourd'hui, a été intégrée au Piémont placé sous administration romaine, et l'autre, la plus difficile à cause des montagnes, des cols alpins et de son peuple, a été prise en main par une administration préfectorale placée directement sous l'autorité de l'Empereur. Et, « guarda un pò » cette séparation entre les deux parties du territoire salasse fut installée à un endroit appelé « Quadragesima » qui devint plus tard Carema. A partir de ce jour, avec une nuance de quelques mille mètres en plus ou en moins, fut tracé le territoire de notre région qui prit le nom au gré du temps de « Vallis Augustana », puis Vallée d'Aoste et dans ce territoire vivaient et vivent les Valdôtains.

Après la disparition de l'empire romain, notre région vécut une période assez instable, mais aussi assez autonome et pourtant dans un désordre complet avec passage de troupes et invasions successives.

(1) Commission « *Institutions et Autonomie* », Président: Alberto Zucchi, Vice-président: Diego Empereur, Secrétaire: Alberto Crétaz, Membres : Alberto Bertin, Luciano Caveri, Raimondo Donzel, Leonardo La Torre, Roberto Louvin, Emily Rini et Francesco Salzone.

La stabilité revint suite à la rencontre de notre peuple avec le comte Thomas premier et la « Charte des Franchises de 1191 » fut approuvée de part et d'autre. Nous venions de passer sous le régime monarchique de la Maison de Savoie, régime limité par les dites franchises.

Avec des hauts et des bas, ce régime monarchique dura et, tituba même, en 1536, mais il poursuivit sa route. Pourtant, un jour, les comtes et ducs successeurs de Thomas premier, trahirent leur serment. Le pacte de solidarité existant entre les Valdôtains et la Maison de Savoie fut rompu par les Savoie et le régime monarchique poursuivit sa route. Puis les ducs de Savoie devinrent Rois, d'abord rois de Sardaigne, puis rois d'Italie. Il faut préciser que tous ces changements sont intervenus sans consultation de notre peuple. Soulignons que ce mariage Valdôtains-Maison de Savoie, plein de promesses non tenues, allait tout de même de l'avant. Alors, pour le régime monarchique des Savoie nous étions: « les Valdôtains », une branche à part, avec ses règles, son coutumier et y compris son armée.

Tout changea en 1861, lors de l'Unité de l'Italie. Nos frères Savoyards venaient d'être cédés à la France par les mêmes Savoie et ils acceptèrent leur sort après une consultation lancée par le régime français du Second Empire. Les Valdôtains devinrent Italiens sans consultation. Deux guerres allaient confirmer par le sang cette mutation.

Puis, après la deuxième guerre mondiale, nous obtinrent, sous garantie internationale, une autonomie boiteuse et nous sommes passés du régime monarchique des Savoie, aggravé par la dictature mussolinienne, à un régime républicain qui n'abandonna aucune des grandes lignes tracées par les Savoie pour ce qui nous concernait.

Un fait international allait changer nos perspectives. Les anciens belligérants ont convenu de se lancer dans l'aventure européenne. Le projet (1) se confirme de jour en jour, tout en essayant de surmonter de nombreux obstacles. L'orientation ultra libérale de l'Europe s'oppose à un projet social et fédéraliste, mais il avance. Tant et si bien que « Salasses » hier, devenus « Valdôtains » sous la maison de Savoie, puis « Italiens » sous la monarchie de Rome, nous aimerions savoir quel titre nos « tuteurs européens » comptent nous attribuer demain ? Deviendrons-nous des « Valdôtains-Européens » ? ou des « Valdôtains-Italiens-Européens » ? La commission du Conseil régional « *Institutions et Autonomie* » devrait répondre à cette première question. A partir de-là, ses travaux devraient avancer, enfin.

Oui, à quelle institution devons-nous nous référer, sinon immédiatement, mais dans un avenir proche? A l'institution italienne européanisée ? Nous risquons d'aller dans le mur. La commission devrait plutôt se tourner vers l'avenir et donc directement vers l'institution européenne.

(1) rappelons que le Sénateur Rollandin et le Député Collé ont approuvé ce projet de Constitution.

Mais alors, surgit une deuxième question : L'Europe n'est pas fédéraliste au point de reconnaître les régions et encore moins les régions autonomes. Le semblant de Constitution que les sommités de l'Europe essaient de nous faire adopter (1) ne cite nulle part les mots « région autonome » Il y a là de quoi inquiéter notre Commission régionale, n'est ce pas ?

Il reste, alors, si la commission ne veut pas s'interroger sur ces questions importantes, à discuter et à débattre une nouvelle fois, sans grandes chances de réussite, de la nécessité de revoir le Statut spécial, d'y inclure une orientation fédéraliste, mot absent, pour une application sérieuse, non seulement au niveau européen, mais aussi au niveau valdôtain ; de reposer la question d'une application effective de l'article 14, concernant la zone franche, jamais appliquée ; de reprendre l'article 38, sur la place de la langue française dans notre région autonome, afin de lui donner son entière efficacité. Mais que deviendront ces réflexions si le point de départ est laissé dans l'ombre?

Oui, il est humain qu'une Commission du Conseil régional travaille sur les « Institutions et sur notre Autonomie », mais si c'est pour perdre son temps et se montrer aussi inefficaces que les commissions des deux dernières mandatures, alors, nous tomberons dans le côté diabolique. Bon travail tout de même !

Parfait JANS

(1) rappelons que le Sénateur Rollandin et le Député Collé ont approuvé ce projet de Constitution.

Dernière heure !

Après les silences de Guido Césal, de Claudio Brédy, voilà Luciano Caveri.

Encore un décrochage au « Peuple Valdôtain » !

Nos lecteurs de « la Lettre » en sont témoins, nous n'avons rien pardonné à Monsieur Lucien Caveri, lorsqu'il était Président de la Région. Ajoutons pour que ce soit clair : nous n'avons rien oublié...

Avant qu'il ne soit Président, nous avons, une fois, dit notre accord avec lui, lorsqu'il signa une lettre en commun avec Monsieur Joseph Cerise, pour protester contre la censure qui avait frappé deux anciens vice-présidents de l'Union Valdôtaine.

Cette fois « le Peuple » annonce la démission de Luciano Caveri de son poste de directeur adjoint du « Peuple », sans autre commentaire. Comme s'il s'agissait d'une bonne nouvelle !

« le Peuple » est et doit demeurer le journal de tous les Unionistes. Tous doivent pouvoir s'expliquer et pas seulement les bien-en-cour.

Le ménage se poursuit et notre inquiétude grandit !

Là aussi, au-delà de nos différences d'appréciation, nous offrons nos pages à Monsieur Caveri, s'il désire expliquer sa position.